

Organise sa conférence annuelle

LE VENDREDI 29 Novembre 2024 A NANCY

Au Palais des Congrès – « Centre Prouvé » - 1, Place de la République

PIEGES ET DIFFICULTES DU BAIL COMMERCIAL - ACTE XIX - Le renouvellement du bail dans tous ses états

Sous la présidence de Madame Emmanuelle Proust

Conseillère à la 3^{ème} chambre civile de la Cour de cassation, doyenne de la section « propriété et gestion immobilière »

Avec la participation de

- Aymeric ANTONIUTTI, Avocat au barreau de Lille
- Bastien BRIGNON, Maître de Conférences à l'Université d'Aix-Marseille, Avocat au barreau d'Aix en Provence
- Catherine CARIOU, Avocat au barreau de Paris
- Nicolas DAMAS, Professeur à l'Université de Lorraine, Avocat
- Jeremy GENY LA ROCCA, Avocat au barreau de Metz
- Damien GLABAY, expert près la cour d'appel de Nancy
- Ariane LOGIER, Avocat au barreau de Nancy

Inscriptions : SCANNER LE QR CODE



Programme

08 h 30 – 09 h 00 : Accueil des participants, café de bienvenue

09 h 00 – 09 h 15 : Ouverture de la conférence – Nicolas DAMAS

09 h 15 – 10 h 45 : Panorama d'actualité jurisprudentielle et législative – Catherine CARIOU et Nicolas DAMAS

10 h 45 – 11 h 15 : Pause

11 h 15 – 12 h 00 : Le renouvellement du bail : Conditions et Modalités - Aymeric ANTONIUTTI

12 h 00 – 12 h 15 : Questions

12 h 15 – 14 h 00 : Repas

14 h 00 – 14 h 45 : Le renouvellement du bail : Le loyer - Jérémy GENY LA ROCCA et Damien GLABAY

14 h 45 – 15 h 00 : Questions

15 h 00 – 15 h 45 : Le renouvellement du bail : Le contenu du nouveau bail – Bastien BRIGNON

15 h 45 – 16 h 15 : Questions et Pause

16 h 15 – 17 h 00 : Le renouvellement du bail : la négociation : Table ronde animée par Ariane LOGIER

17 h 00 – 17 h 15 : Conclusion de la journée – Emmanuelle PROUST